



Une lettre du ministre des finances Louis Paul Motaze met en mission, pour une durée de 75 jours, des équipes de cadres de son département ministériel, afin de conduire des investigations dans les différents secteurs des douanes de la république.

Selon les déclarations de l'argentier en chef du Cameroun, cette mission d'investigation est consécutive à des dénonciations faisant état de l'existence « d'un système de fraude consistant à détourner des droits de douane, à travers la mise en circulation des quittances parallèles, avec la complicité des services du Trésor ». Les investigations vont concerner principalement les exercices budgétaires 2015, 2016, 2017 et 2018.

« La présente lettre de mission autorise l'accès à tous les documents budgétaires, financiers et comptables, ainsi qu'à tous les sites intéressant le mandat », précise Louis Paul Motazé.